

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre de Membres
en exercice :

10

Membres présents :

8

Membre absent :

2

Accusé de réception en préfecture
068-246800213-20260303-03-DE
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de dépôt en préfecture : 10/03/2026

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE HABSHEIM ET ENVIRONS**

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

**Séance ordinaire du 3 mars 2026
(Trois mars de l'an deux mille vingt-six)**

**sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.**

Présents (8) :

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS, Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Sandrine KITTLER WALCH, Mme Catherine SIMON

Absents excusés (2) :

*M. Gilbert IFFRIG (a donné procuration à M. Noël MULLER)
Mme Emmanuelle BONDUELLE (a donné procuration à Mme Pierrette KEMPF)*

Secrétariat de séance assuré par :

M. Geoffrey ISSELIN, directeur adjoint des services de la ville de Rixheim.

◆◆◆◆

Point 3 de l'ordre du jour

Affaires générales

Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025

L'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par l'organe délibérant après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (C.F.U.).

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du C.F.U., l'organe délibérant peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du C.F.U., procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif du syndicat. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Les résultats provisoires sont rappelés ci-après :

	0 Administration Générale	1 Sécurité	2 Enseignement	TOTAL
Section de Fonctionnement 2025	0,00 €	88 638,33 €	9 929,00 €	98 567,33 €
Section d'Investissement 2025	3 005,51 €	3 223,38 €	110,92 €	6 339,81 €
Bilan des restes à réaliser 2025	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CUMULE	3 005,51 €	91 861,71 €	10 039,92 €	104 907,14 €

LE COMITE DIRECTEUR


décide, à l'unanimité :

- De reprendre par anticipation les résultats 2025, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé en 2025 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2026 ;
- D'affecter par anticipation 98 567,33 € en section de fonctionnement, répartis de la manière suivante :
 - 88 638,33 € pour la fonction sécurité
 - 9 929,00 € pour la fonction enseignement
- D'affecter par anticipation 6 339,81 € en section d'investissement, répartis de la manière suivante :
 - 3 005,51 € pour la fonction administration générale
 - 3 223,38 € pour la fonction sécurité
 - 110,92 € pour la fonction enseignement
- De prendre acte que cette reprise anticipée des résultats 2025 et leur affectation sur l'exercice 2026 ne deviendront définitives qu'après l'approbation du compte financier unique 2025 et l'adoption d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats 2025.



Pour extrait certifié conforme.
RIXHEIM, le 5 mars 2026

Le secrétaire de séance,


Geoffrey ISSELIN

La Présidente,


Rachel BAECHTEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le

10 MARS 2026